le Progrès 28/04/07

Deux militants anti-pub convoqués devant la justice

En janvier dernier, ils avaient participé à une manifestation organisée par le Collectif des Déboulonneurs en barbouillant un panneau publicitaire

MERCREDI MATIN, Bertille, coordinatrice d'associations et Raphaël, étudiant en sociologie comparaîtront devant le tribunal de police « pour dommages légers ». Le 27 janvier dernier à 11 heures à l'appel du Collectif des Déboulonneurs, une trentaine de militants anti-pub avait inscrit à la peinture, sur un panneau roulant de 8 m², les mots « consomme, pollue ». Deux barbouilleurs étant à la suite de cette manifestation interpellés par les forces de l'ordre.

Les deux jeunes gens assument leur acte de désobéissance civile

Sur plainte de l'annonceur Decaux, ils étaient de nouveau convoqués par la police. Les deux militants refusent la médiation pénale. « Nous menons de nos actions de jour et à visage découvert parce que nous assumons ces actes de désobéissance civique. »

Les jeunes gens ont reçu le soutien des Verts et notamment d'Etienne Tête, et d'Hélène Blanchard, conseillère régionale, de Claude Got, médecin et professeur honoraire de la fac de médecine de Paris-Ouest. Leur défense sera assurée par Me François Roux (avocat notamment de José Bové, de la Confédération paysanne). Le collectif ne refuse pas la publicité mais demande un meilleur encadrement et une moins grande agressivité dans le paysage urbain. Chaque année, 32 milliards d'euros sont dépensés, 80 % de ces sommes concernent en fait 0,04 % d'entreprises. Et 70 % des messages publicitaires font référence à des produits alimentaires.

Pour les membres du collectif, ce procès doit être l'occasion de faire valoir leurs arguments devant la justice et plus généralement d'ouvrir un débat en France, sachant que chaque mois, les « barbouilleurs » mènent une opération anti-pub. Bertille et Raphaël sont convoqués ce mercredi à 9 heures, un rassemblement de soutien est organisé devant le tribunal de grande instance de Lyon à partir de 8 h 40.

Véronique Waz
vwaz@leprogres.fr

LE PROGRÈS (LYON) 28-4-2007